

Siège : 8 rue du puits Drouet 28000 Chartres

Email: contact@forte-formation.fr

Tel: 0618596519

<https://www.forte-formation.fr>

Travail en hauteur et port du harnais de sécurité - Sur site équipé

La formation Port des EPI et Travail en Hauteur permet aux salariés et chefs d'entreprise d'acquérir les connaissances essentielles pour travailler en hauteur en toute sécurité, conformément aux exigences réglementaires du Code du travail et aux recommandations de la CARSAT / INRS. Elle sensibilise les participants aux risques de chute, à l'importance du choix, de l'utilisation et de l'entretien des EPI, ainsi qu'à la maîtrise des techniques de sécurité sur différents types d'accès en hauteur.

Durée: 7.00 heure(s) | 1.00 jour(s)

Version : 1 | Délais d'accès : 2 semaine(s) | Modalité d'accès : Inscription jusqu'à 15 jours avant la date prévue de la formation via le contact mail ou téléphone ci dessous. Inscription validée à la signature d'une convention de formation

Prix : Nous contacter

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Profil du stagiaire

Tous les salariés, chefs d'entreprise, artisans, intérimaires ou techniciens du BTP amenés à travailler en hauteur sur site équipé nécessitant le port des EPI. Monteurs, couvreurs, peintres, façadiers, charpentiers, électriciens, installateurs, agents de maintenance ou tout personnel intervenant sur un poste exposé au risque de chute.

Prérequis

Être âgé d'au moins 18 ans. Être apte médicalement au travail en hauteur. Porter les équipements de protection individuelle requis (chaussures, casque, gants, harnais). Maîtriser la langue française.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Etre capable d'identifier et d'évaluer les risques de chute
- Vérification du matériel utilisé
- Mise en oeuvre et utilisation du matériel utilisé
- Reconditionnement, stockage du matériel utilisé
- Conduite à tenir en cas d'accident
- Maîtrise, aisance, appréhension
- Comportement adapté à l'évolution en hauteur
- Utiliser les équipements individuels anti-chutes mis à leur disposition

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

FORMATION THEORIQUE

Le contexte réglementaire : Statistiques Accidents du travail, Rappel Réglementaire

Travaux en hauteur et sécurité : Les moyens de protection et leurs caractéristiques, Les mesures de prévention, Evaluation des risques, Compréhension des facteurs de chute, des forces de chocs, des tirants d'air et des pendulaires

Connaître le matériel : Les systèmes de protection collective, Les harnais anti-chutes, Les différents systèmes anti-chutes : normes et applications

Choix des EPI : Etude des risques, Point d'accrochage du harnais, Les éléments et facteurs de choix des dispositifs

Manipulation : Stockage des dispositifs anti-chutes, Auto contrôle des dispositifs

FORMATION PRATIQUE

Cette partie pratique est entièrement adaptée aux travaux spécifiques nécessitant le port des E.P.I. pour les travaux en hauteur par les stagiaires.

Exercices pratiques et mise en œuvre des équipements selon la demande :

mise en place des E.P.I.

progression et mise en place des anti-chutes (absorbeur d'énergie, rappel automatique, flexible, rigide) en fonction des besoins

savoir utiliser les procédures d'alerte et de secours

Applications techniques en adéquation avec les problématiques rencontrées sur les chantiers

ORGANISATION

Formateur & Équipe Pédagogique

Formateur qualifié INRS / CARSAT

Moyens pédagogiques et techniques

Formation théorique : exposés, questions – réponses (durée : 3 h 30)

Formation pratique : exercices pratiques, mise en application sur différentes situations (durée : 3 h 30)

Validation : attestation d'assiduité précisant le résultat des tests et l'avis sur l'autorisation de travail.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Les acquis sont évalués tout au long de la formation via des mises en situation pratiques, et un QCM final portant sur les points clés de la formation. Une grille d'observation permet de valider la maîtrise des compétences attendues.

Certification/Diplôme

Résultats attendus à l'issue de la formation : À l'issue de la formation, le stagiaire est capable d'identifier et évaluer les risques de chute, de faire la vérification du matériel utilisé et mettre en œuvre les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés, en particulier le harnais de sécurité et autres équipements anti-chutes. Il sera capable de gérer le reconditionnement et le stockage du matériel utilisé, la conduite à tenir en cas d'accident. Le stagiaire sera capable d'adapter son comportement à l'évolution en hauteur.

Modalités d'obtention : Attestation de présence et de résultat.

Détails sur la certification : -

Qualité

Indicateurs de Résultats

A venir

Taux de satisfaction : A venir

Nombre de stagiaires : A venir

Accessibilité

Les personnes en situation de handicap souhaitant participer à cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités pour la suivre. Référent Handicap : Laura Amaro - contact@forte-formation.fr / 06 18 59 65 19

Effectif : 4 MIN / 10 MAX Chaque stagiaire doit se présenter en formation avec les EPI nécessaires aux mises en situation pratiques.